

LES CAHIERS DE L' **O**BSERVATOIRE

Numéro 11
Janvier 2015



ÉTAT DES LIEUX de l'économie sociale en 2013

L'objectif de ce cahier de l'Observatoire est de **DONNER UN APERÇU POUR L'ANNÉE 2013 DE LA SITUATION DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES ET DES EMPLOIS DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE** ainsi qu'un focus sur les coopératives.

Les chiffres présentés concernent la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale.

Alors que le nombre d'entreprises employeuses dans l'économie sociale est resté relativement stable en 2013, l'emploi a crû de 1%. Cette croissance de l'emploi, portée par une hausse du nombre de postes de travail au sein des entreprises existantes, s'observe surtout en Wallonie (+2%).

SOMMAIRE

Introduction.....	3
Méthodologie.....	4
Les Entreprises d'Economie Sociale.....	5
Les Emplois dans les entreprises d'Economie Sociale.....	10
Focus sur les coopératives.....	17
Conclusions.....	20

QUELQUES CHIFFRES

L'économie sociale, en 2013, c'est :

1.525 entreprises employeuses en
Région de Bruxelles-Capitale et en Wallonie dont
364 coopératives.

56.777 emplois, soit une croissance
de 1% par rapport à 2012.



CONCERT *es*



Wallonie

www.observatoire-es.be

L'OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE INITIATIVE DE ConcertES ET DE SES MEMBRES.

ACFI - www.acfi.be
AID - www.aid-com.be
ALEAP - www.aleap.be
ATOUT EI - www.atoutei.be
CAIPS - www.caips.be
COOPAC.BE - www.coopac.be
CRÉDAL - www.credal.be
EQUILIBRE
EWETA - www.eweta.be
FEBECOOP - www.febecoop.be
FEBISP - www.febisp.be
RES - www.resasbl.be
RESSOURCES - www.res-sources.be
RFA - www.rfa.be
SAW-B - www.saw-b.be
SYNECO - www.syneco.be
USCOP

L'Observatoire de l'Economie Sociale a été développé dans le cadre du projet D.E.S.I.R. (Développement de l'Economie Sociale Inter-Régional), mené avec la CRESS Nord-Pas de Calais dans le cadre du programme Interreg IV du Fonds européen de Développement Régional. Ce projet s'est déroulé de juin 2008 à décembre 2012.

En 2014, l'Observatoire de l'Economie sociale a reçu le soutien de la Wallonie.



**OBSERVATOIRE
ÉCONOMIE
SOCIALE**

CONCERTES

Concertation des organisations représentatives de l'économie sociale

Place de l'Université, 16 boîte 4 à 1348 Ottignies - LLN

Tél. : 010/457.450 - Fax : 010/456.450

www.concertes.be

www.observatoire-es.be

contact@observatoire-es.be

Éditeur responsable : Sébastien PEREAU

Coordination et rédaction : ConcertES

Mise en page : SAW-B com

Crédit photo : © Robert Kneschke • Sergey Nivens - Fotolia.com

Janvier 2015



INTRODUCTION

Voici la **QUATRIÈME ÉDITION DE L'ÉTAT DES LIEUX** de l'économie sociale dressé par l'Observatoire de l'Economie Sociale. Cette publication entend présenter un état des lieux synthétique de la santé des entreprises de l'économie sociale en 2013, des emplois qu'elles génèrent et du type d'activités qu'elles développent.

L'analyse porte sur les entreprises d'économie sociale qui répondent à la définition de l'économie sociale telle que l'entend ConcertES, soit « *les activités économiques productrices de biens ou de services, exercées par des sociétés, principalement coopératives et/ou à finalité sociale, des associations, des mutuelles ou des fondations, dont l'éthique se traduit par les principes suivants :*

- 1 *finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt que finalité de profit;*
- 2 *autonomie de gestion;*
- 3 *gestion démocratique et participative;*
- 4 *primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus ».*

Cette définition est, à quelques nuances près, la définition de l'économie sociale du Décret du Gouvernement wallon du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale et de l'Ordonnance du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 26 avril 2012 relative à l'économie sociale et à l'agrément des Entreprises d'Insertion et des Initiatives Locales de Développement de l'Emploi.

Cet état des lieux entend donc rencontrer les objectifs que s'est donné l'Observatoire de l'Economie Sociale :

- ➔ être un outil aux services de tous ceux et celles qui participent aux réflexions, à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et d'actions concernant l'économie sociale;
- ➔ permettre aux décideurs politiques et aux porteurs de projets d'obtenir les informations qu'ils désirent sur l'économie sociale afin de mieux l'appréhender et de développer leur argumentaire, leur positionnement.

LA MÉTHODOLOGIE

... DES PRINCIPES À UN PÉRIMÈTRE D'OBSERVATION ...

Un **périmètre d'observation** a été défini par ConcertES et ses fédérations membres. Les entreprises s'inscrivant dans le périmètre ont été identifiées et intégrées à la base de données de l'Observatoire. Cette base de données est en constante évolution : les entreprises sont ajoutées au gré de leur identification, des corrections sont apportées aux données... **L'État des lieux annuel de 2013 présente donc les données de l'année 2013 mais également une actualisation des années précédentes.**

Les données présentées font état de la situation au 31 décembre de l'année concernée (ou, en ce qui concerne les emplois, du 4^e trimestre de l'année concernée).

Lorsque les données sont présentées en termes de postes de travail, il s'agit de la somme des personnes sous contrat de travail au sein de l'organisation (ne sont donc pas compris les stagiaires, les dirigeants indépendants ou les art. 60, §7).

Lorsqu'elles sont présentées en termes d'équivalents temps pleins, il s'agit des ETP calculés par l'ONSS pour déterminer les cotisations sociales patronales dues (pour plus d'informations, voir la définition du « volume de travail » dans les publications de l'ONSS - www.rs.zfgov.be/fr/statistiques/publications/emploi-salarie).

Les entreprises employeuses sont les associations, sociétés commerciales et autres personnes morales qui présentent de l'emploi au 4^e trimestre de l'année concernées; les entreprises non-employeuses sont les associations, sociétés commerciales et autres personnes morales qui n'ont aucun emploi en leur sein au 4^e trimestre de l'année concernée (à titre d'exemple, ce sont soit des organisations qui ont été créées mais qui n'ont pas encore engagé de travailleurs, soit des organisations dont les activités sont exercées par les membres ou associés-entreprises dans un cadre bénévole par exemple).

... DES SOURCES DE DONNÉES...

Les sources de données utilisées par l'Observatoire de l'Economie Sociale sont les suivantes :

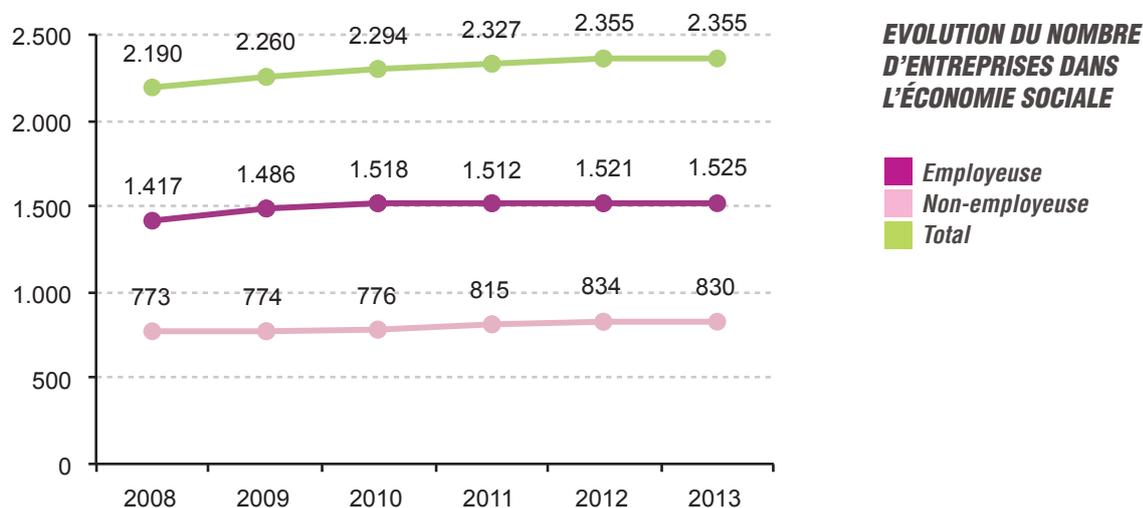
- Office National de la Sécurité Sociale : données relatives à l'emploi et aux travailleurs des entreprises d'économie sociale
- Banque Carrefour des Entreprises : données d'identification des entreprises d'économie sociale
- Centrale des Bilans de la Banque Nationale de Belgique : données relatives aux comptes annuels déposés par les sociétés commerciales et les asbl tenues d'y déposer leurs comptes
- Diverses administrations régionales et fédérales : La Direction de l'Economie Sociale de la Direction Générale Opérationnelle 6 du Service Public de Wallonie ; la Direction de la Politique de l'Emploi et de l'Economie plurielle du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale ; le SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté et Economie Sociale...
- Les membres de ConcertES : données d'identification des entreprises d'économie sociale
- La Banque Carrefour de la Sécurité Sociale, StatBel, Eurostat : données relatives à l'emploi et à la population en Belgique, Wallonie et Région de Bruxelles-Capitale
- La SOWECSOM : données d'identification de certaines entreprises d'économie sociale

PARTIE 1

LES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

NOMBRE D'ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

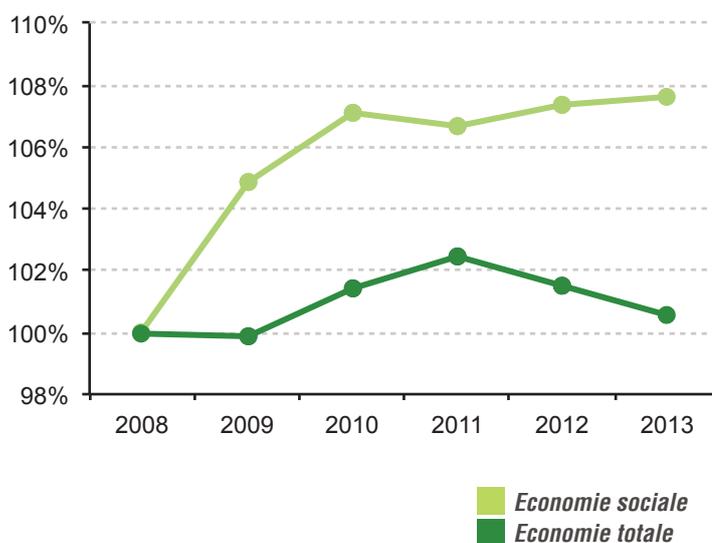
En 2013, l'économie sociale comptait 2.355 entreprises en Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale, soit 1.525 entreprises employeuses et 830 entreprises non employeuses. Ce nombre d'entreprises dans l'économie sociale (employeuses + non employeuses) est resté stable entre 2012 et 2013.



TAUX DE CROISSANCE DU NOMBRE D'ENTREPRISES EMPLOYEUSES

Le graphique ci-contre présente l'évolution du nombre d'entreprises employeuses dans l'économie sociale et dans l'économie totale (privée et publique) par rapport à 2008.

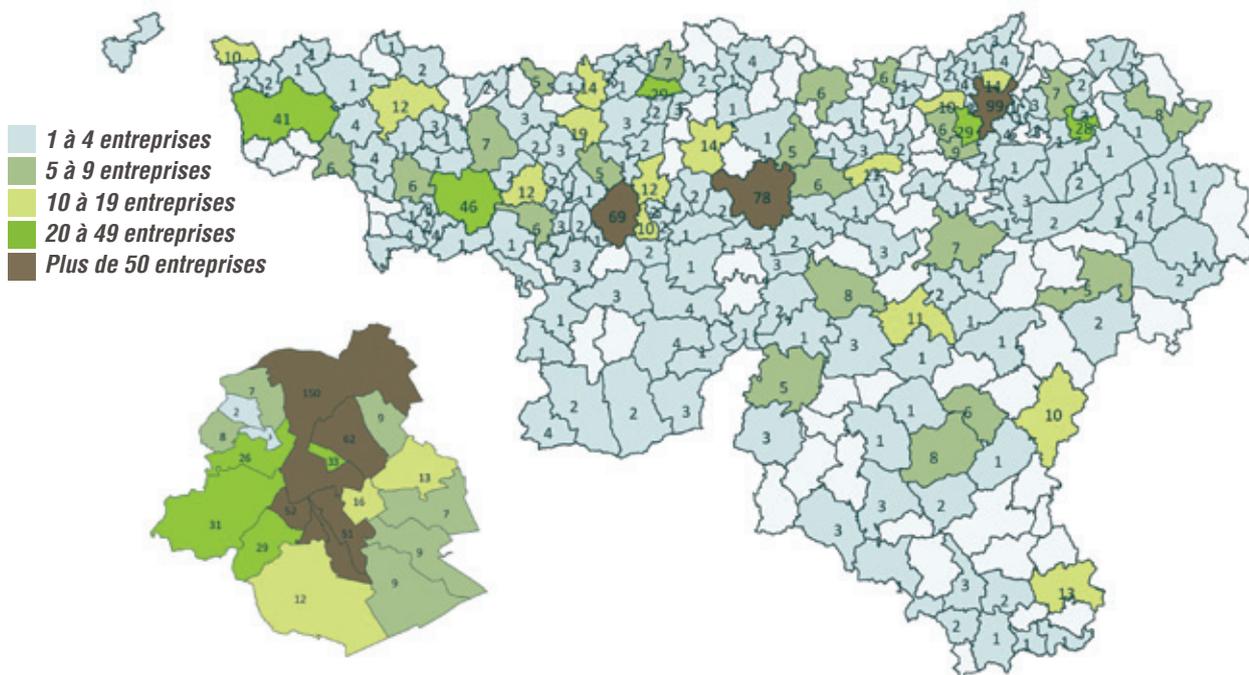
On constate, sur l'ensemble de la période, une croissance plus importante dans l'économie sociale (+8%) que dans l'économie totale, où le nombre d'entreprises classiques est revenu, en 2013, à son niveau de 2008.



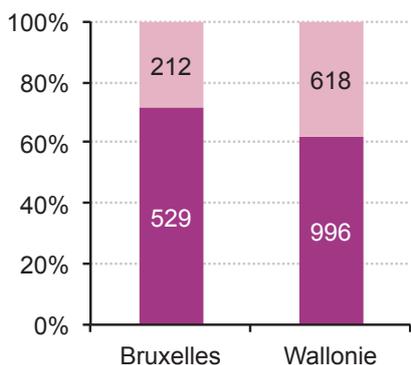
LOCALISATION DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

La carte ci-dessous présente la répartition des entreprises sociales employeuses par commune. Elles se concentrent principalement dans les centres urbains.

NOMBRE D'ENTREPRISES EMPLOYEUSES



RÉPARTITION DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE PAR RÉGION

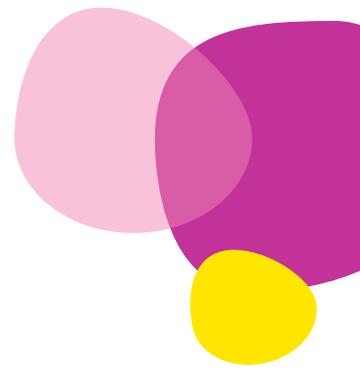


■ Employeuse
■ Non-employeuse

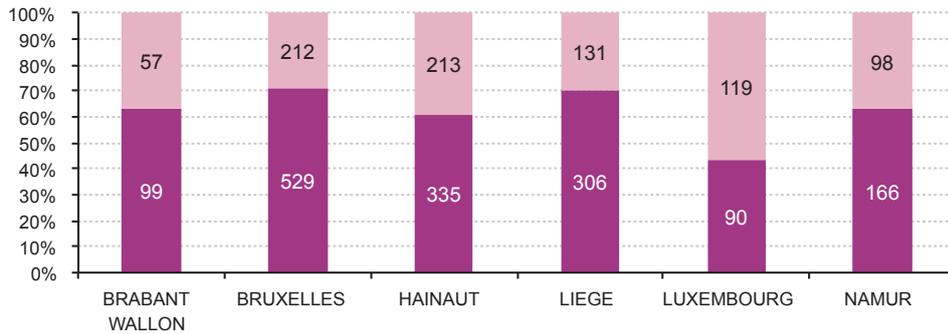
On constate, dans le graphique de gauche, que les entreprises employeuses sont proportionnellement plus nombreuses en Région de Bruxelles-Capitale (71%) qu'en Wallonie (62%).

On distingue également des différences au **NIVEAU PROVINCIAL** (p.7), particulièrement dans les provinces de Liège et du Luxembourg. Alors que Liège concentre la plus grande proportion d'entreprises employeuses (70%), on retrouve au Luxembourg la plus grande proportion d'entreprises non employeuses (57%). La répartition au sein des provinces restantes est relativement similaire : plus de 60% des entreprises dans les provinces de Namur, du Hainaut et du Brabant Wallon sont employeuses.

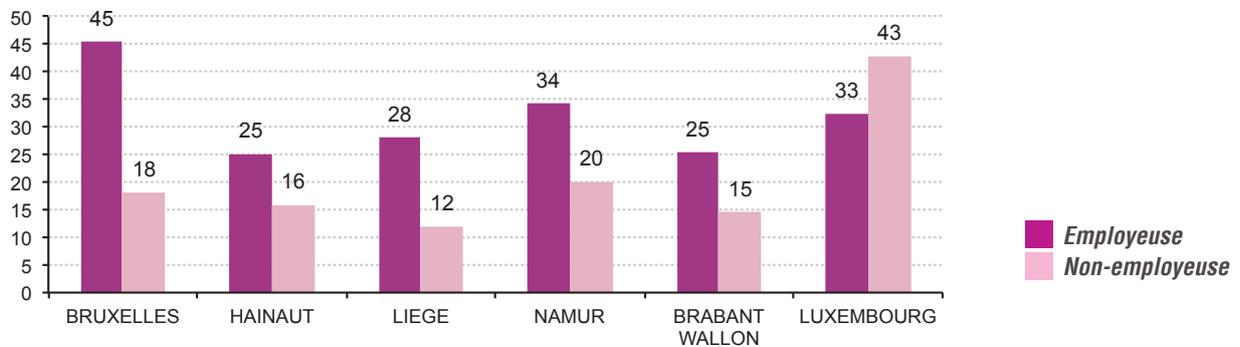
En tenant compte de **LA POPULATION** des provinces (p.7), les différences s'atténuent et en Wallonie, ce sont les provinces de Namur et du Luxembourg qui concentrent le plus grand nombre d'entreprises sociales employeuses par 100.000 habitants.



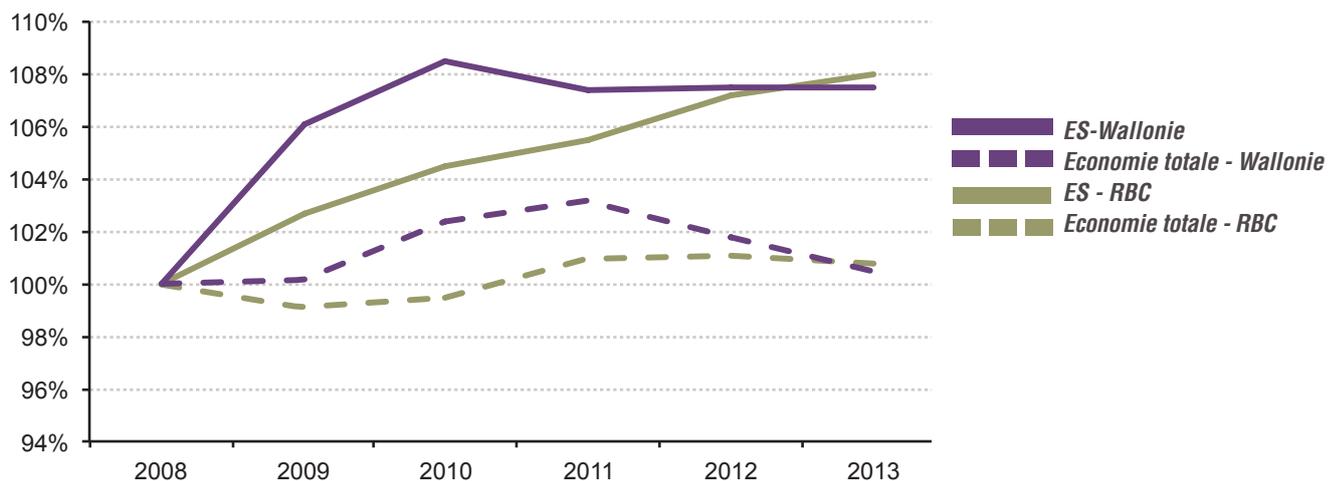
RÉPARTITION DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE PAR PROVINCE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE PAR 100.000 HABITANTS



TAUX DE CROISSANCE RÉGIONAL DU NOMBRE D'ENTREPRISES DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET L'ÉCONOMIE TOTALE



En Région de Bruxelles-Capitale, l'évolution du nombre d'entreprises est très contrastée entre l'économie sociale, qui croît de 8% en 5 ans, et l'économie totale qui montre une quasi-stagnation.

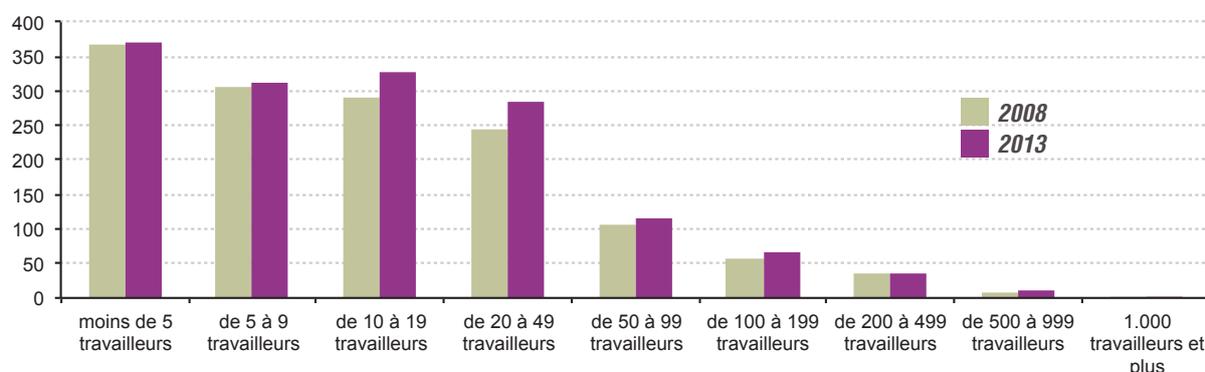
Par contre, en Wallonie, l'évolution du nombre d'entreprises dans l'économie sociale comme dans l'économie totale a été ponctuée par des phases d'expansion et de contraction. Ces variations de croissance ont évolué de façon opposée entre les deux types d'entreprises : les phases de recul dans l'une correspondant aux phases de croissance dans l'autre.

CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES

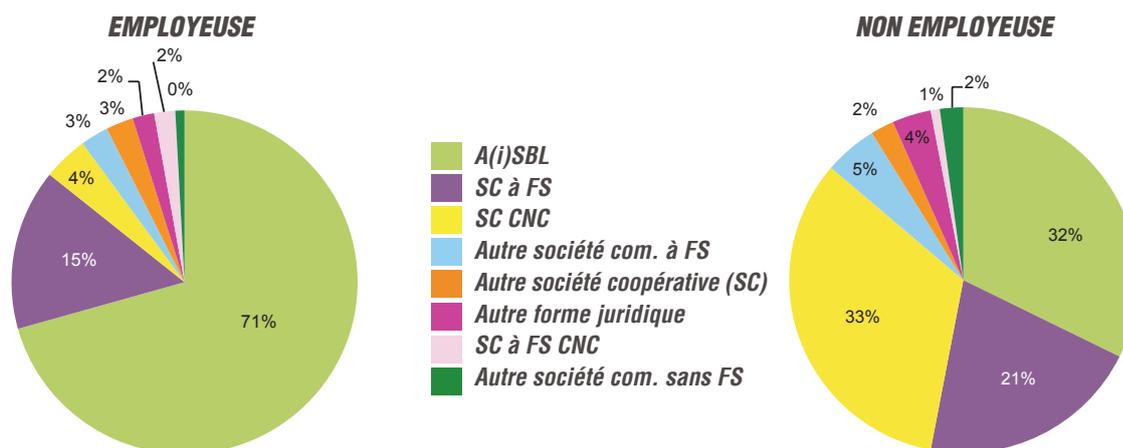
1 / TAILLE DES ENTREPRISES

L'économie sociale est constituée principalement d'entreprises employant moins de 50 travailleurs (85%). En termes d'évolution, l'augmentation relative la plus importante s'observe dans la catégorie d'entreprises occupant « 20 à 49 travailleurs » (15%) et la plus faible dans la catégorie d'entreprises de « moins de 5 travailleurs » (1%).

RÉPARTITION DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE PAR TAILLE



2 / RÉPARTITION DES ENTREPRISES DE L'ES PAR FORME JURIDIQUE



71% des entreprises *employeuses* sont des ASBL et 15% des coopératives à finalité sociale (SC à FS). Ces formes juridiques dominent également dans le cas des entreprises *non employeuses* : les ASBL et les coopératives à finalité sociale représentent chacune un tiers de ces entreprises.

En outre, parmi les entreprises *non employeuses* la proportion de coopératives CNC est proportionnellement cinq fois plus élevée (21%) que parmi les entreprises *employeuses* (4%). Ensemble, ces trois formes juridiques (ASBL, SC à FS et SC CNC) recouvrent près de 90% des entreprises *employeuses* et 86% des entreprises *non employeuses*.

Les formes juridiques adoptées par les entreprises sociales *employeuses* et *non employeuses* diffèrent entre les régions. En Région de Bruxelles-Capitale, 84% des entreprises sociales *employeuses* s'établissent sous la forme d'ASBL contre 64% en Wallonie. Les coopératives à finalité sociale constituent 21% des entreprises *employeuses* dans la Région wallonne alors qu'elles ne représentent que 4% des entreprises en Région de Bruxelles-Capitale. Cette différence s'explique en grande partie par la vitalité du dispositif d'entreprises d'insertion en Wallonie. En effet, les entreprises d'insertion doivent y adopter la forme de SFS. À Bruxelles, ce dispositif est moins présent.

En ce qui concerne les entreprises *non employeuses*, on retrouve majoritairement en Région de Bruxelles-Capitale des ASBL (54%) et en Wallonie des coopératives CNC (40%), une grande partie de ces dernières étant des coopératives d'utilisation de matériel agricole.

3/ RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (CODE NACE)

La nomenclature européenne des activités économiques (NACE) permet de répertorier les entreprises suivant leur activité principale. Le tableau ci-dessous tient compte des particularités de l'économie sociale en mettant en exergue quelques secteurs spécifiques de l'action sociale (insertion, entreprise de travail adapté) et les titres-services.

Il ressort de ce tableau, que les entreprises sociales sont essentiellement actives dans trois secteurs principaux, à savoir « la santé humaine et l'action sociale », les « autres activités de services » et « l'insertion socio-professionnelle EFT/AFT - OISP ».

A	Agriculture, sylviculture et pêche	16	1%
C	Industries manufacturières	19	1%
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1	0%
E	Production et distribution d'eau - assainissement, gestion des déchets et dépollution	21	1%
F	Construction	23	1%
G	Commerce de gros et de détail	46	3%
H	Transports et entreposages	15	1%
I	Hébergement et restauration	18	1%
J	Information et communication	11	1%
K	Activités financières et d'assurances	25	2%
L	Activités immobilières	24	2%
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	61	4%
N	Activités de services administratifs et de soutien	59	4%
O	Administration publique et défense - sécurité sociale obligatoire	5	0%
P	Enseignement (hors enseignement obligatoire : enseignement culturel, alphabétisation et autres activités d'enseignement)	54	4%
Q	Santé humaine et action sociale	392	26%
Q - EFT/AFT - OISP	Entreprise/atelier de formation par le travail - Organismes d'Insertion socioprofessionnelle	205	13%
Q - ETA	Entreprise de travail adapté	69	5%
Q - TS	Titres-services	139	9%
R	Arts, spectacles et activités récréatives	56	4%
S	Autres activités de services	265	17%
U	Activités des organismes extra-territoriaux	1	0%
TOTAL		1.525	100%

PARTIE 2

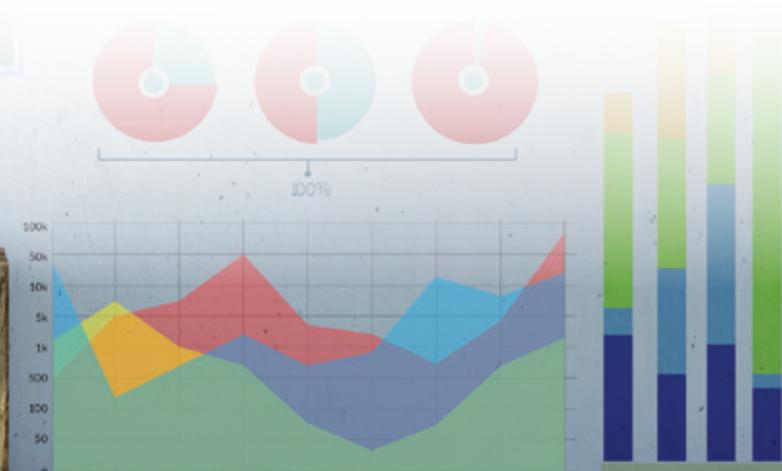
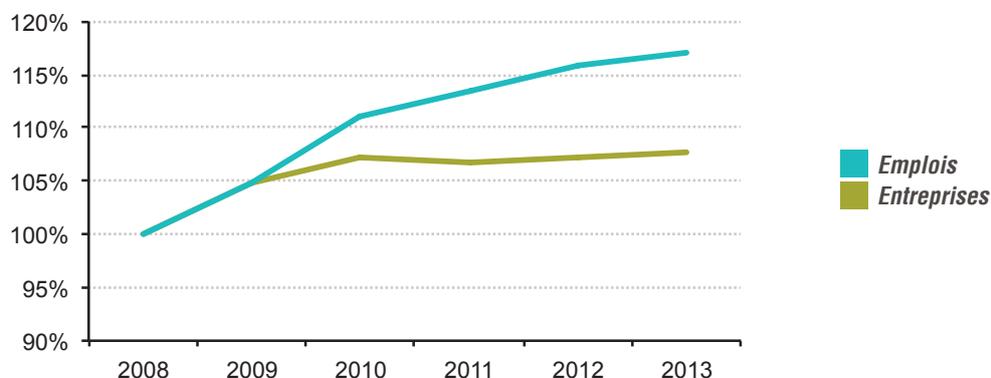
LES EMPLOIS DANS LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL

En 2013, les entreprises de l'économie sociale généraient 56.777 emplois; 38.373 en Wallonie et 18.404 en Région de Bruxelles-Capitale. L'emploi a enregistré une croissance de 1% par rapport à 2012.

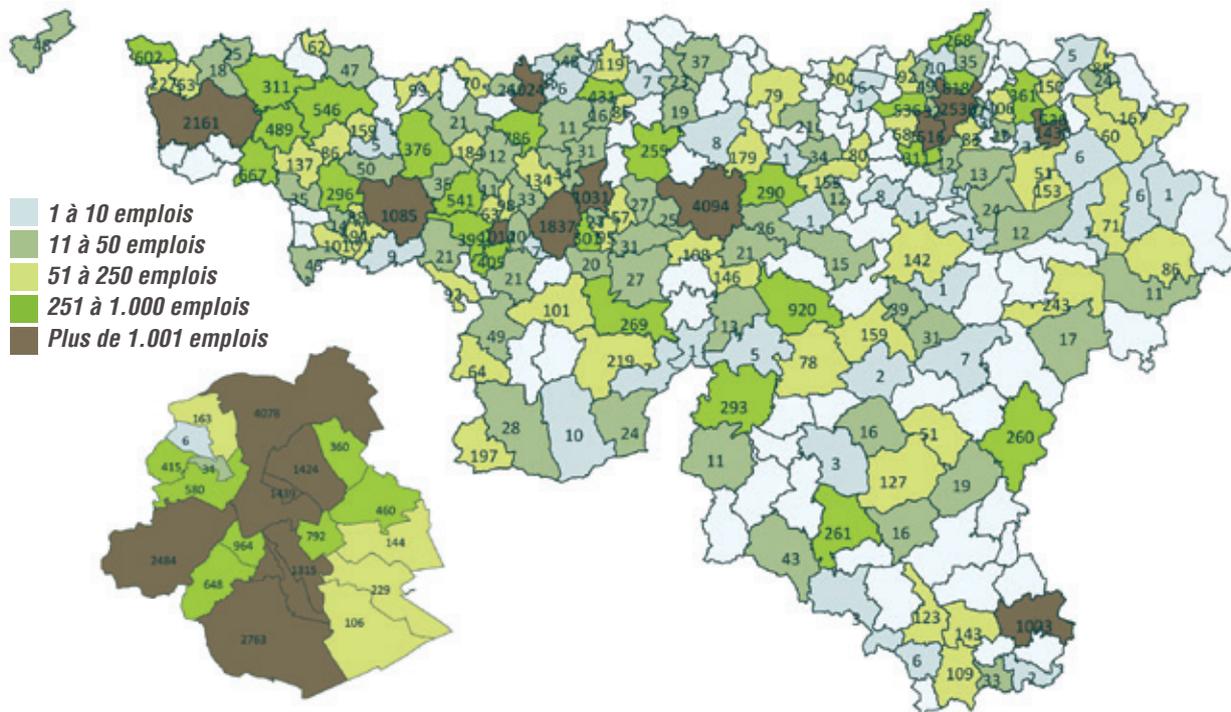
Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de l'emploi et du nombre d'entreprises employeuses dans l'économie sociale par rapport à 2008. Alors qu'en début de période, on observait une croissance similaire de l'emploi et du nombre d'entreprises, à partir de 2010 l'emploi croît de façon plus importante que le nombre d'entreprises. Même en 2011, lorsque le nombre d'entreprise diminue temporairement, l'emploi continue à croître; phénomène qui est sans doute en partie expliqué par la fusion entre entreprises sociales.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ET DU NOMBRE D'ENTREPRISES DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE

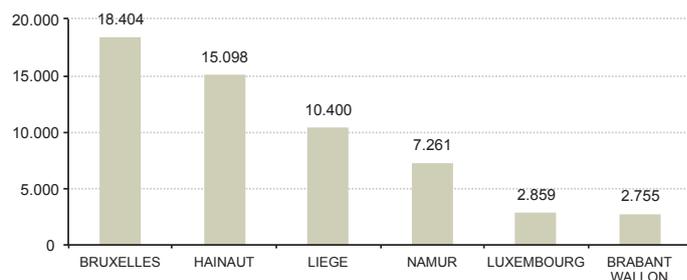


LOCALISATION DE L'EMPLOI DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE

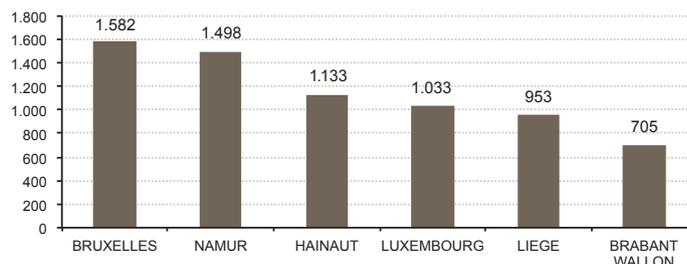
NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL DANS LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE EMPLOYEUSES DE LA COMMUNE



POSTES DE TRAVAIL PAR PROVINCE (EN CHIFFRES ABSOLUS)



POSTES DE TRAVAIL PAR PROVINCE PAR 100.000 HABITANTS

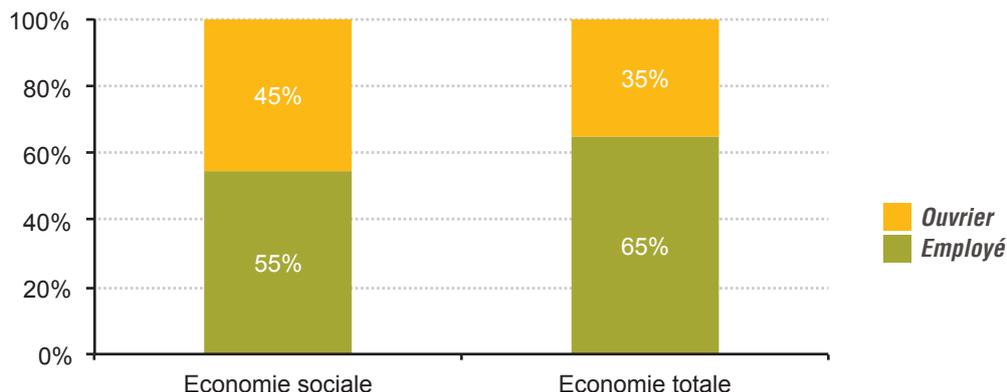


Le premier graphique révèle, qu'en Wallonie, la concentration d'emplois est plus importante dans les provinces du Hainaut et de Liège. Ce qui n'est plus le cas lorsqu'on considère l'emploi par 100.000 habitants. En effet, on retrouve respectivement le plus grand nombre de postes de travail pour 100.000 habitants dans les provinces de Namur et du Hainaut.

CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

1 / RÉPARTITION OUVRIER / EMPLOYÉ

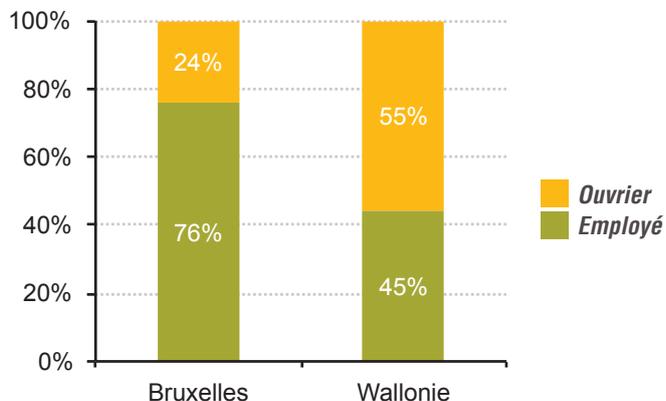
RÉPARTITION OUVRIER/EMPLOYÉ DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET L'ÉCONOMIE TOTALE PRIVÉE



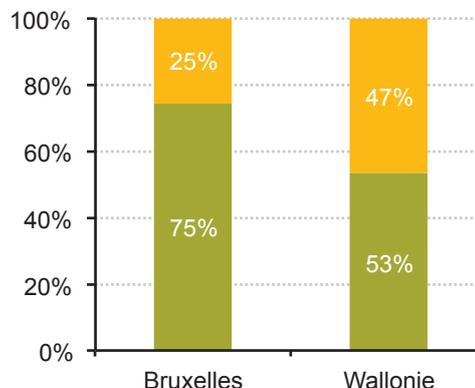
La majorité des travailleurs tant dans l'économie sociale que dans l'économie totale privée sont des employés : ils représentent respectivement 55% et 65% des travailleurs en 2013.

En Wallonie, la situation est très différente entre l'économie sociale qui compte 55% d'ouvriers alors que l'économie totale en compte 47%. En région de Bruxelles-Capitale, la part des employés est similaire dans l'économie sociale (76%) et l'économie totale (75%).

RÉPARTITION DE L'EMPLOI OUVRIER/EMPLOYÉ PAR RÉGION DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE

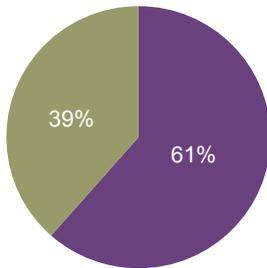


RÉPARTITION DE L'EMPLOI OUVRIER/EMPLOYÉ PAR RÉGION DANS L'ÉCONOMIE TOTALE PRIVÉE

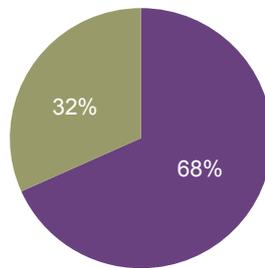


2 / RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR GENRE

RBC – DANS L'ES

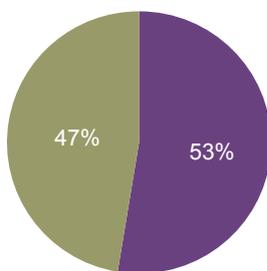


WALLONIE – DANS L'ES

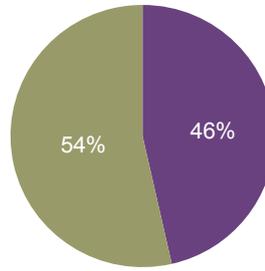


L'emploi, **EN ÉCONOMIE SOCIALE**, est majoritairement « féminin » en effet, 66% des postes de travail étaient occupés en 2013 par des femmes. Cette caractéristique de l'emploi dans l'économie sociale s'observe de façon plus marquée en Wallonie, où les femmes représentent 68% des travailleurs contre 61% en Région de Bruxelles-Capitale.

RBC – ECONOMIE TOTALE



WALLONIE – ECONOMIE TOTALE



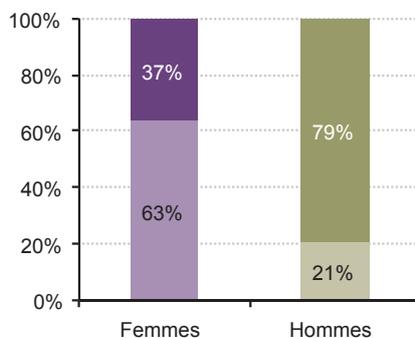
Dans **L'ÉCONOMIE TOTALE**, on retrouve une répartition plus équilibrée de l'emploi entre les hommes et les femmes, ils occupent en moyenne chacun 50% des postes de travail. Toutefois, on constate des différences au niveau régional : les femmes sont majoritaires (53%) parmi les travailleurs en Région de Bruxelles-Capitale et inversement en Wallonie (46% de femmes).

■ Hommes
■ Femmes

3 / RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR RÉGIME DE TRAVAIL

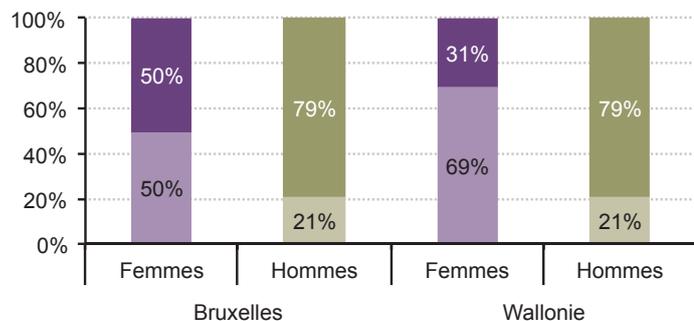
Dans l'économie sociale, 51% des travailleurs en 2013 sont engagés à temps plein et 49% à temps partiel. On remarque une prédominance du travail à temps partiel chez les femmes. En effet, 63% des femmes travaillent à temps partiel, soit proportionnellement trois fois plus que chez les hommes.

DANS L'ES TOTALE



■ Temps plein
■ Temps partiel

REPARTITION RÉGIONALE – DANS L'ES



PARTIE 2 **LES EMPLOIS DANS LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE**

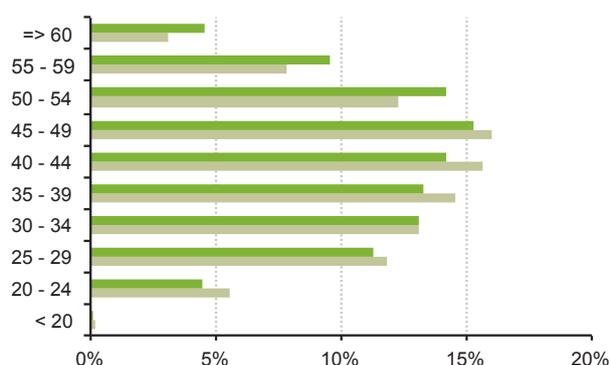
Il n'y a pas de disparités régionales dans la répartition des régimes de travail chez les hommes : 79% des hommes travaillent, en Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale, à temps plein et 21% à temps partiel. Par contre, la répartition temps plein/temps partiel chez les femmes diffère entre les régions : la proportion de femmes travaillant à temps partiel est plus élevée en Wallonie (près de 70%) qu'en Région de Bruxelles-Capitale (50%).

Dans l'économie totale, on constate que le travail à temps partiel est également une caractéristique de l'emploi féminin : la proportion de femmes travaillant à temps partiel est trois fois plus élevée que chez les hommes (53% contre 18%). Ce contraste est plus prononcé en Wallonie où 60% des femmes sont engagées à temps partiel contre 15% chez les hommes.

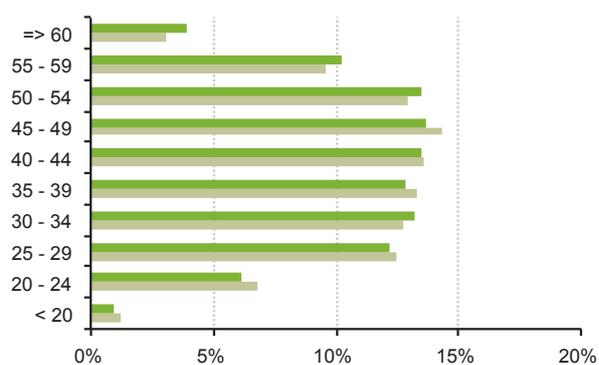
4 / PYRAMIDE DES ÂGES

DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE

■ 2013
■ 2009

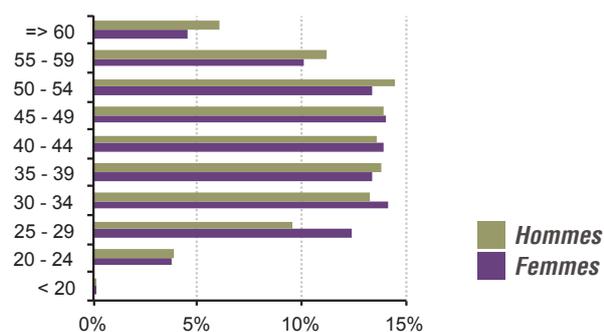


DANS L'ÉCONOMIE TOTALE

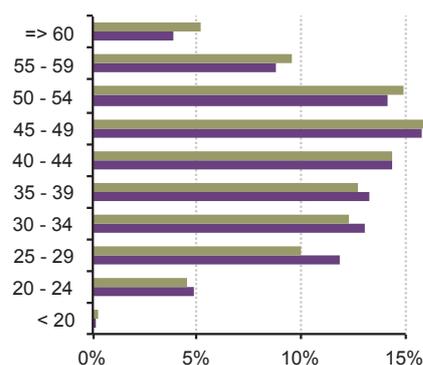


On assiste dans l'économie sociale, comme dans l'économie totale, à un vieillissement de la population des travailleurs. En effet, on remarque que la proportion de travailleurs de plus de 50 ans a augmenté relativement plus que dans les tranches d'âge inférieures. Ce phénomène est davantage marqué chez les hommes que chez les femmes tant en Wallonie qu'en Région de Bruxelles-Capitale. Ces dernières sont davantage représentées dans les classes inférieures, plus particulièrement dans la classe d'âge de « 25 à 29 ans ».

PAR GENRE EN RBC, EN ES

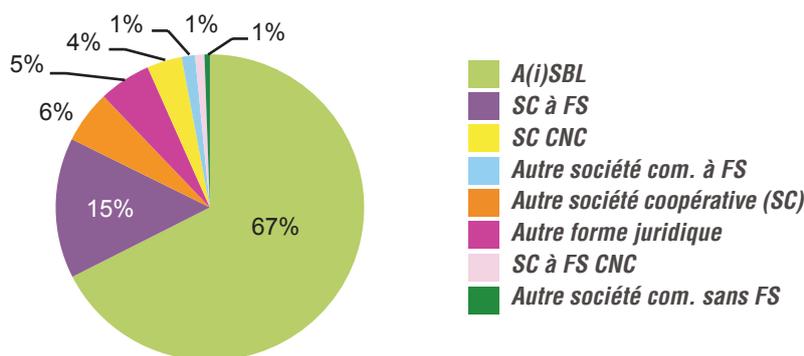


PAR GENRE EN WALLONIE, EN ES



5 / RÉPARTITION DE L'EMPLOI SUIVANT LA FORME JURIDIQUE DES ENTREPRISES

71% des entreprises sociales employeuses sont constituées en ASBL et 15 % en coopératives à finalité sociale. Le graphique ci-dessous reprend la répartition de l'emploi suivant la forme juridique des entreprises de l'économie sociale. L'emploi se concentre principalement dans ces ASBL et coopératives à finalité sociale, en effet on y retrouve respectivement 67% et 15% de l'emploi.



Des différences régionales sont à noter : en Wallonie, les ASBL fournissent 71% de l'emploi de l'économie sociale contre 58% en Région de Bruxelles-Capitale. Et vu que la proportion d'entreprises établies en ASBL est plus élevée en Région de Bruxelles-Capitale (84% contre 64% en Wallonie), cela implique qu'une entreprise wallonne emploie en moyenne plus de travailleurs qu'une entreprise bruxelloise. La taille moyenne d'une ASBL en Wallonie est de 43 travailleurs contre 24 travailleurs en Région de Bruxelles-Capitale.

	BRUXELLES			WALLONIE		
	Nombre d'entreprises	Postes de travail	%	Nombre d'entreprises	Postes de travail	%
A(i)SBL	442	10.737	58%	635	27.198	71%
Autre forme juridique	14	3.238	18%	17	424	1%
Autre société com. à FS	6	85	0%	34	705	2%
Autre société com. sans FS	6	230	1%	7	87	0%
Autre société coopérative (SC)	20	2.703	15%	19	419	1%
SC à FS	23	1.076	6%	208	7.263	19%
SC à FS CNC	7	122	1%	23	432	1%
SC CNC	11	213	1%	53	1.845	5%

6 / RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR GROUPE SECTORIEL (ONSS)

L'économie sociale est présente dans la moitié des commissions paritaires. Parmi les 104 commissions paritaires existantes (code à trois chiffres), 52 d'entre elles comptent en 2013 au moins une entreprise sociale.

La répartition des commissions paritaires par groupe sectoriel telle que définie par l'ONSS nous montre que la majorité de l'emploi de l'économie sociale est concentré dans le « secteur non-marchand social » (72%). Viennent ensuite les secteurs « services aux entreprises et aux personnes » et « distribution » dans lesquels on retrouve, respectivement, 13% et 6% de l'emploi. Ces trois secteurs rassemblent 91% de l'emploi de l'économie sociale.

COMMISSIONS PARITAIRES PAR GROUPES SECTORIELS	NBRE D'ENTREPRISES SOCIALES PRÉSENTES	NBRE DE POSTES DE TRAVAIL (ES)
Secteur non-marchand – social	1.022	40.679
Secteur divers	347	2.713
Services aux entreprises et aux personnes	186	7.404
Distribution	32	3.249
Horeca, sports et loisirs	26	175
Agriculture, horticulture, sylviculture et pêche	24	86
Construction	19	72
Transport et logistique	18	133
Metal	17	186
Secteur financier	13	1.302
Aucune commission paritaire d'application	11	372
Industrie Alimentaire	11	118
Habillement et textile	7	172
Média, imprimerie et édition	7	50
Papier et carton	4	50
Bois	3	9
Chimie et pétrole	1	7

PARTIE 3

PETIT FOCUS SUR LES COOPÉRATIVES

La dernière déclaration de politique régionale wallonne consacre quelques actions aux coopératives. Il nous semblait donc important de dresser un petit focus sur ce type d'entreprises. En Belgique, toute société qui adopte la forme juridique de coopérative n'est pas nécessairement animée d'un « idéal coopératif » au sens entendu par l'Alliance Coopérative Internationale (propriété collective, pouvoir exercé démocratiquement, aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs, ...). En Belgique, la majorité des coopératives qui entreprennent dans l'esprit de l'Alliance coopérative Internationale se distinguent par leur intégration dans une dynamique de promotion des coopératives (le Conseil National de la Coopération) et/ou par l'adoption d'une forme juridique particulière (la société coopérative à finalité sociale) :

- L'**AGRÈMENT** pour devenir membre du Conseil National de la Coopération (**CNC**) : est accordé par le Ministère des Affaires économiques aux coopératives qui respectent les valeurs et principes coopératifs (dividende limité pour les associés, objectif commun plus large que la seule recherche de profit, implication personnelle dans la société, voix réelle de chaque associé dans la politique de l'entreprise quel que soit son investissement financier, solidarité...).
- Le **STATUT « À FINALITÉ SOCIALE »** : est adopté par les sociétés qui intègrent, dans leurs statuts, certaines dispositions témoignant de leur engagement sociétal et de leur volonté d'entreprendre différemment (ne pas être vouée à l'enrichissement des associés, avoir une définition précise de leur finalité sociale, pondérer dans certaines limites les droits de vote liés aux actions, rédiger un rapport annuel sur la rencontre de la finalité sociale...). Bien que toute société, quelle que soit sa forme juridique (SA, SPRL, SCRL, etc.), peut adopter cette qualité « à finalité sociale », on constate que 73% des sociétés à finalité sociale (SFS) sont des sociétés coopératives.

LES COOPÉRATIVES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

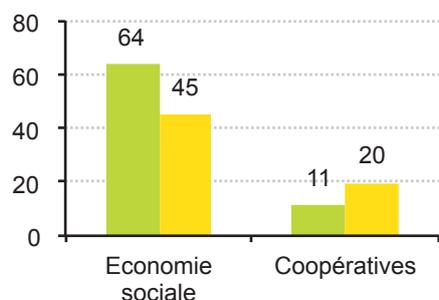
1/ NOMBRE DE COOPÉRATIVES

On retrouve, dans notre périmètre d'observation, des coopératives à finalité sociale (403), des coopératives CNC (377) et d'autres qui sans avoir fait le choix du CNC ou du qualificatif « à finalité sociale », montrent des indices d'appartenance à l'économie sociale (57). Ensemble, ces coopératives représentent 1/3 des entreprises de l'économie sociale totale.

Contrairement à l'économie sociale totale où la majorité des entreprises sont employeuses, 57% des coopératives sont non employeuses. Cette différence peut en partie s'expliquer, abstraction faite des entreprises en situation « particulière » (faillite, dissolution judiciaire, clôture de liquidation, etc), par la forte présence, dans les coopératives CNC, des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA). Ces dernières, qui consistent en l'achat commun de matériel agricole, n'occupent en effet pas (ou peu) de travailleurs.

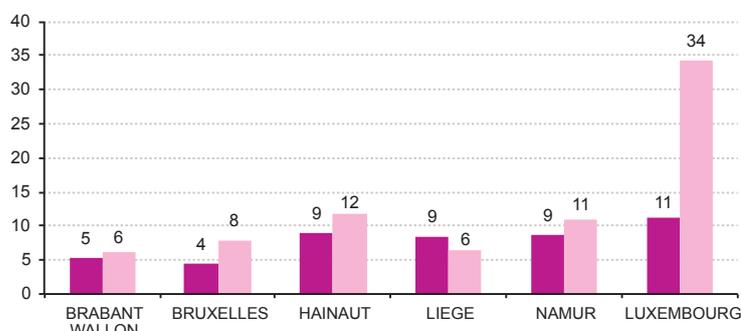
2/ RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES COOPÉRATIVES

**NOMBRE D'ENTREPRISES SOCIALES
PAR 100.000 HABITANTS**



■ Bruxelles
■ Wallonie

**RÉPARTITION DES COOPÉRATIVES
PAR 100.000 HABITANTS**

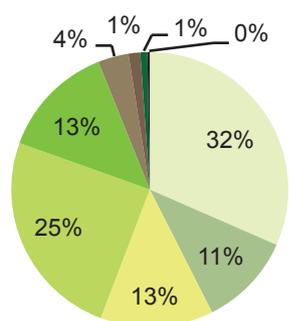


■ Employeuse
■ Non-employeuse

À l'inverse des entreprises d'économie sociale qui sont principalement concentrées en Région de Bruxelles-Capitale (par 100.000 habitants), c'est en Wallonie (plus particulièrement au Luxembourg) que l'on dénombre le plus grand nombre de coopératives par 100.000 habitants.

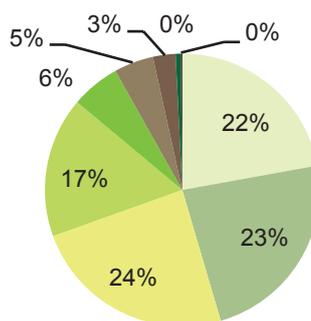
3/ TAILLE DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES EMPLOYEUSES

**RÉPARTITION DES COOPÉRATIVES
SUIVANT LA TAILLE**



■ Moins de 5 travailleurs
■ De 5 à 9 travailleurs
■ De 10 à 19 travailleurs
■ De 20 à 49 travailleurs
■ De 50 à 99 travailleurs
■ De 100 à 199 travailleurs
■ De 200 à 499 travailleurs
■ De 500 à 999 travailleurs
■ 1000 travailleurs et plus

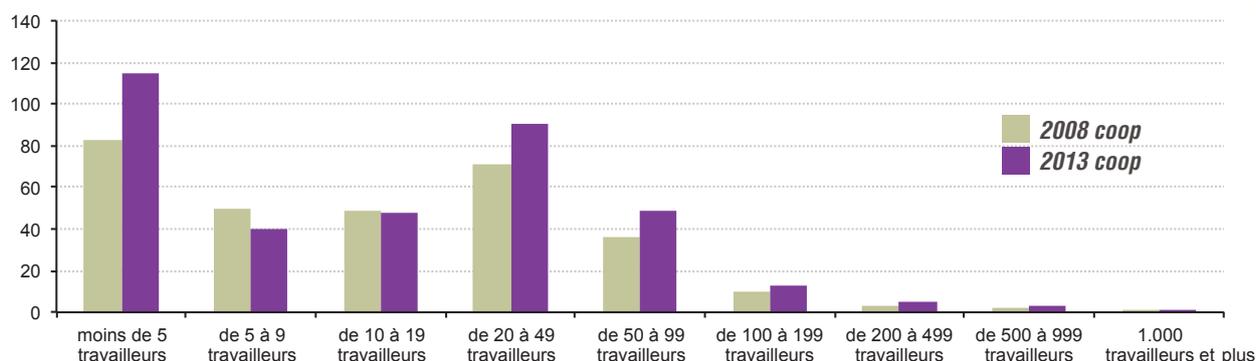
**RÉPARTITION DES ENTREPRISES D'ES
(HORS COOPÉRATIVES) SUIVANT LA TAILLE**



En termes de taille d'entreprises, on peut constater une différence dans la répartition des entreprises suivant la taille entre l'ensemble de l'économie sociale et les coopératives.

En effet, si le nombre de coopératives de moins de 5 travailleurs a augmenté entre 2008 et 2013, et représente près du tiers des entreprises coopératives, le nombre a quant à lui diminué pour les entreprises d'ES hors coopératives. L'autre différence marquante est la proportion relativement plus importante de coopératives comptant 20 à 49 travailleurs et 50 à 99 travailleurs, là où, pour les entreprises d'ES hors coopérative, on retrouve plutôt une proportion importante d'entreprises comptants moins de 20 travailleurs.

RÉPARTITION DES COOPÉRATIVES PAR TAILLE



4/ RÉPARTITION SECT. DES COOPÉRATIVES EMPLOYEUSES (CODE NACE)

En 2013, les 364 coopératives employeuses fournissaient 14.073 postes de travail, soit ¼ de l'emploi de l'économie sociale.

Ces coopératives sont essentiellement actives dans les secteurs « titres-services » (31%), « activités de services administratifs et de soutien » (10%) et « commerce de gros et détail » (10%).

On peut par ailleurs constater que l'emploi dans les coopératives représente, dans plusieurs secteurs d'activité, la majorité des emplois de l'économie sociale pour ces secteurs d'activités. Ainsi, les coopératives génèrent dans le secteur de la construction, le secteur des activités financières, le commerce de gros et de détail, etc. plus de 70% des postes de travail de l'économie sociale dans ces secteurs.

CODE NACE	Section NACE	Nombre de coopératives	Emplois dans les coop.	Emplois dans l'ES	Part de l'emploi coop dans l'ES
A	Agriculture, sylviculture et pêche	14	78	100	78%
C	Industries manufacturières	16	216	254	85%
D	Prod. et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0	0	1	0%
E	Production et distribution d'eau - assainissement, gestion des déchets et dépollution	18	312	336	93%
F	Construction	21	129	134	96%
G	Commerce de gros et de détail	35	3.364	3.698	91%
H	Transports et entreposages	6	36	133	27%
I	Hébergement et restauration	10	44	118	37%
J	Information et communication	3	51	194	26%
K	Activités financières et d'assurances	17	1.311	1.430	92%
L	Activités immobilières	16	259	308	84%
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	24	115	407	28%
N	Activités de services administratifs et de soutien	37	655	873	75%
O	Administration publique et défense - sécurité sociale obligatoire	0	0	633	0%
P	Enseignement (hors enseignement obligatoire : enseignement culturel, alphabétisation et autres activités d'enseignement)	1	5	796	1%
Q	Santé humaine et action sociale	7	481	19.931	2%
Q-EFT/AFT-OISP	Entreprise/atelier de formation par le travail - Organismes d'insertion socioprofessionnelle	0	0	4.454	0%
Q-ETA	Entreprise de travail adapté	8	1.120	11.055	10%
Q-TS	Titres-services	112	5.554	7.566	73%
R	Arts, spectacles et activités récréatives	3	82	828	10%
S	Autres activités de services	16	261	3.523	7%
U	Activités des organismes extra-territoriaux	0	0	5	0%
TOTAL		364	14.073	56.777	

CONCLUSIONS

Comme nous l'avons déjà remarqué dans les précédentes éditions de l'état des lieux, les entreprises d'économie sociale sont présentes dans la plupart des secteurs d'activités mais sont principalement actives dans le secteur de la « santé humaine et action sociale ».

L'économie sociale présente, en 2013, un nombre toujours plus important de postes de travail même si la croissance annuelle n'est plus aussi forte que lors des années précédentes. Cette croissance de l'emploi est, entre 2012 et 2013, essentiellement une croissance interne, au sein des entreprises et non par la création de nouvelles entreprises.

Le petit focus sur les coopératives nous a apporté des éléments intéressants. Les coopératives représentent 1/3 des emplois de l'économie sociale. Elles sont fortement présentes dans certains secteurs d'activités.

La répartition des coopératives suivant la taille (en termes de postes de travail) nous montre une situation très particulière avec tant une augmentation, entre 2008 et 2013, du nombre de coopératives de moins de 5 travailleurs (de 27 à 32 %) – un nouveau souffle coopératif ? – que du nombre de coopératives entre 20 et 100 travailleurs (de 35 à 38 %), témoignant là d'une forme de consolidation des coopératives existantes.

DÉJA PARUS :

- CAHIER 0 L'Economie Sociale se dévoile - Décembre 2011
- CAHIER 1 Les Services à la personne / Service de proximité - Août 2009
- CAHIER 2 Entreprises d'insertion françaises et EI wallonnes - Mai 2010
- CAHIER 3 Promouvoir l'emploi des personnes handicapées - Janvier 2011
- CAHIER 4 Les travailleurs participent-ils à la gestion des entreprises? - Mars 2012
- CAHIER 5 Economie Sociale et Solidaire : Quels emplois et quels besoins de formation? - Juin 2012
- CAHIER 6 Comment les entreprises d'ES et solidaire répartissent-elles leurs bénéfices ? - Octobre 2012
- CAHIER 7 Enjeux et perspectives de l'ESS pour les services de proximité - Décembre 2012
- CAHIER 8 Etat des lieux de l'économie sociale en 2011 - Décembre 2012
- CAHIER 9 Etat des lieux de l'économie sociale en 2012 - Décembre 2013
- CAHIER 10 La 6^e réforme institutionnelle et son impact pour l'ES en Wallonie et à Bruxelles - Mars 2014